



Union Interparlementaire  
Pour la démocratie. Pour tous.

# 133<sup>ème</sup> ASSEMBLEE DE L'UIP ET REUNIONS CONNEXES

Genève, 17 - 21.10.2015

## Rapport du débat paritaire intitulé *Contrôle parlementaire et volonté politique*

Mardi 20 octobre 2015

Le débat paritaire, le premier à être tenu par l'UIP, a été ouvert par Mme Margaret Mensah-Williams (Namibie) au nom de la Réunion des femmes parlementaires et dirigée par Mme Marija Lugarić (Croatie). Les intervenants étaient cinq hauts responsables parlementaires : M. Peter Katjavivi, Président de l'Assemblée nationale (Namibie), Mme Fawzia Koofi (Afghanistan), M. Philippe Mahoux (Belgique), Mme Pia Cayetano (Philippines) et M. Juan Pablo Letelier (Chili). Plus de 100 délégués ont assisté au débat au cours duquel des participants représentant 22 pays ont formulé des commentaires.

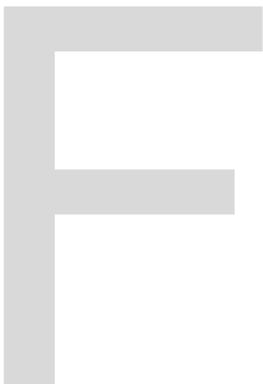
Le débat contribuera à l'élaboration du deuxième Rapport parlementaire mondial UIP-PNUD intitulé *Demander des comptes au gouvernement : réalités et perspectives du contrôle parlementaire*.

La modératrice a tout d'abord invité les intervenants à s'exprimer au sujet des questions essentielles relatives à la responsabilité des parlementaires de mener des activités de contrôle, à la demande publique s'agissant de contrôle et au degré de participation de la population aux activités de contrôle, et au niveau de priorité accordé au contrôle en matière d'égalité des sexes.

La Namibie a noté que le contrôle est une responsabilité qui incombe à tous les parlementaires, et non uniquement à ceux de l'opposition. En pratique, les intérêts et priorités individuels de chaque parlementaire peuvent influencer considérablement leurs activités de contrôle. Le Chili a soulevé la question de ce que les parlementaires faisaient des informations qu'ils recevaient et de la mesure dans laquelle ils étaient tenus de rendre compte de leur action de contrôle.

L'exercice du contrôle est plus efficace lorsqu'il est systématique et coordonné. Des règlements parlementaires qui définissent le rôle et le pouvoir des parlementaires, y compris ceux de l'opposition, de demander des comptes au gouvernement sont nécessaires. L'Afghanistan a observé que les ministres du gouvernement considéraient souvent le contrôle parlementaire comme une attaque personnelle et qu'il était difficile d'établir des échanges constructifs. Des « règles du jeu » clairement établies permettent d'atténuer des problèmes tels que la personnalisation de la fonction de contrôle et les relations conflictuelles entre le parlement et l'exécutif.

Le contrôle est fortement marqué par la spécificité des systèmes politiques et des structures institutionnelles. La relation entre les parlementaires et les ministres varie considérablement en fonction du système politique. Dans les pays dotés d'un régime parlementaire, les ministres sont également membres du parlement et ont par conséquent des contacts très fréquents avec leurs collègues parlementaires. Dans ceux ayant un régime présidentiel, la relation est différente : moins de contacts directs, mais peut-être davantage de liberté pour les parlementaires de critiquer les actions gouvernementales. Dans le même temps, les chambres haute et basse ont souvent un rôle et des responsabilités différents en matière de contrôle.



Les citoyens accordent davantage de valeur au contrôle parlementaire qui cible les questions les concernant directement. Le Chili a indiqué que les citoyens avaient tendance à adopter une attitude intéressée, appréciant l'action de contrôle qui visait les organes publics fournissant des biens et des services, tels que ceux chargés du logement ou des allocations de retraite. Aux Philippines, les parlementaires collaborent étroitement avec les organisations de la société civile qui font clairement entendre leur voix en faveur du contrôle parlementaire et du suivi de questions spécifiques, et qui appuient le parlement dans le cadre de ses activités.

Tandis que les femmes et les hommes parlementaires sont théoriquement chargés de contrôler l'avancée vers l'égalité des sexes à parts égales, l'opinion largement répandue veut toujours que ce soit les femmes parlementaires qui prennent les devants dans ce domaine. Il n'est pas inhabituel que les hommes parlementaires qui expriment leur engagement en faveur de l'égalité des sexes essuient des moqueries de la part de leurs collègues masculins. En outre, les initiatives et les demandes émanant des femmes parlementaires sont susceptibles d'être traitées différemment que celles formulées par leurs collègues du sexe opposé. Beaucoup dépend du niveau de sensibilisation général aux questions relatives à l'égalité des sexes au sein du parlement. Il reste un travail considérable à accomplir pour venir à bout des stéréotypes et de la discrimination qui persistent au sein de la société.

Le débat a été ouvert aux participants qui ont exprimé de nombreuses opinions et proposé nombre de perspectives.

Le contrôle est susceptible d'être plus systématique au sein des parlements qui ont une longue expérience de la démocratie. Certains pays disposent de mécanismes de contrôle plus forts et plus sophistiqués que d'autres. Les parlementaires du Bahreïn et de la Namibie ont affirmé que les nouvelles démocraties devaient prendre conscience de la réalité du contrôle. Dans certains pays, le parti au pouvoir ne reconnaît pas forcément la valeur du contrôle parlementaire ou ne voit pas d'intérêt à collaborer à cet égard. En Jordanie, la force du parti majoritaire pose des difficultés aux partis plus faibles de l'opposition lorsqu'ils veulent demander des comptes au gouvernement. La Guinée équatoriale a souligné l'importance de la collaboration ministérielle dans le cadre du contrôle parlementaire.

Les capacités institutionnelles sont primordiales. Conformément à la loi organique du Rwanda relative au contrôle parlementaire, le Premier ministre doit informer les deux chambres parlementaires des stratégies et des rapports essentiels de chaque ministère dans les huit jours suivant les prises de décision. Au Kenya, certaines commissions se servent de leur pouvoir pour, entre autres, sommer les dirigeants d'entreprises à témoigner devant elles. Le Bangladesh a insisté sur l'intérêt de faire appel à l'expertise universitaire et autre pour accroître les ressources parlementaires. L'Inde a déclaré que l'accès à la recherche, à l'appui et aux capacités était crucial pour veiller à ce que les réponses gouvernementales correspondent bien aux demandes formulées dans le cadre du contrôle.

En Equateur, consolider le pouvoir des citoyens fait partie du projet politique général. Au Zimbabwe où les femmes sont fortement représentées, le manque de ressources, la lenteur de l'harmonisation des lois avec la constitution et l'absence de connaissances juridiques sur les questions relatives aux femmes sont des obstacles au contrôle parlementaire en matière d'égalité des sexes.

La force relative des partis politiques a des répercussions considérables sur la manière dont se déroule le contrôle. Lorsque les partis d'opposition sont divisés, leur capacité de demander des comptes au gouvernement de manière efficace est limitée. En agissant au-dessus des clivages entre les partis et en recevant le soutien des caucus de femmes, on peut parfois parvenir à des résultats qu'il ne serait pas possible d'obtenir autrement. Les partis au gouvernement peuvent eux-mêmes concevoir des procédures permettant de mettre en place un contrôle efficace. Par exemple, au Japon, le parti au pouvoir a créé un examen ouvert du budget, dont est chargé une commission d'examen composée de 20 à 30 pour cents de femmes parlementaires.

La société civile joue un rôle central dans le suivi du programme gouvernemental. L'Inde, l'Equateur, les Philippines et la Tunisie ont confirmé qu'il était primordial que les parlementaires entretiennent des relations étroites avec la société civile. En Namibie, les commissions permanentes collaborent directement avec les parties prenantes au sein de leurs communautés avant de présenter des rapports et des recommandations au parlement. En Zambie, le contrôle en matière de l'égalité des

sexes est principalement du ressort des femmes parlementaires qui bénéficient du soutien des caucus de femmes et des militants en faveur de l'égalité des sexes issus de la société civile. Le Botswana, soutenu par la Namibie, a demandé aux parlementaires de défendre les droits des personnes lesbiennes, gays, bisexuels et transgenre (LGBT). Dans ce contexte, le Royaume-Uni a indiqué que le mandat de sa nouvelle Commission pour les femmes et les égalités couvrait également les droits des personnes LGBT.

Les médias jouent un rôle essentiel lorsqu'il s'agit de demander des comptes au gouvernement. Le Bahreïn a souligné que les pays avaient besoin de médias libres et pluralistes pour assurer et renforcer la transparence au sein du gouvernement. Ce sont les médias de masse qui font connaître les activités des parlementaires à de nombreux citoyens. Parfois, les médias diffusent les demandes formulées par le parlement dans le cadre du contrôle ainsi que les réponses du gouvernement. Les médias locaux ont une importance vitale pour la démocratie, puisqu'ils répondent aux besoins des citoyens ordinaires et fournissent des informations au niveau local.

En focalisant l'attention sur certaines questions, les médias stimulent le contrôle et la reddition des comptes. Les parlementaires donnent parfois la priorité aux problèmes politiques immédiats, en particulier ceux qui attirent l'intérêt médiatique. Cependant, en exerçant une influence sur le choix des questions examinées par le parlement, les médias peuvent priver d'attention d'autres questions susceptibles d'être plus importantes. L'Inde a fait valoir que des problèmes concrets qui devaient être traités par le parlement étaient souvent mis au second plan car d'autres questions captaient l'attention des médias. Les pressions exercées par la société civile permettent de garantir que les parlementaires s'acquittent de leur fonction de contrôle en se chargeant du suivi des questions au fil du temps, même si ces questions ne font pas la une des médias.

Les médias sociaux jouent un rôle de plus en plus important et peuvent faire pencher la balance lorsqu'il s'agit de demander des comptes au gouvernement. Nombre de parlementaires comptent sur les médias sociaux pour porter des problèmes à leur connaissance. Aux Philippines – mais sûrement ailleurs aussi, les parlementaires plus âgés ont mis du temps avant de prêter attention aux avis exprimés par la jeune génération dans les médias sociaux. En Namibie, le rôle de ces médias est reconnu par les parlementaires : le parlement n'est pas une institution immuable et il doit adopter des méthodes novatrices pour pouvoir répondre efficacement aux besoins et aux attentes des citoyens.

Le fait que les femmes parlementaires soient toujours inférieures en nombre par rapport à leurs collègues masculins dans la plupart des pays a des répercussions sur les activités de contrôle. Les tâches sont souvent distribuées en fonction du sexe : les femmes parlementaires se voient souvent confier des domaines politiques moins « sensibles », tels que la situation des enfants, la santé ou l'éducation. Certains hommes estiment que les femmes manquent de crédibilité lorsqu'il s'agit d'examiner des questions relevant de la finance, de la défense ou du renseignement. Ces stéréotypes fondés sur le sexe n'évoluent que lentement.

Des obstacles spécifiques se dressent lorsque le gouvernement est appelé à rendre des comptes sur les questions susmentionnées. En Tunisie où les femmes sont fortement représentées au sein du parlement et où la nouvelle constitution démocratique bénéficie d'un exceptionnel soutien populaire, les parlementaires peinent à accéder aux informations détenues par les services de renseignement de l'Etat (par exemple, dans le but de se prononcer sur la stratégie nationale de lutte contre le terrorisme). Le Bangladesh a fait valoir qu'il était nécessaire de former les femmes aux questions concernant, notamment, la défense et le renseignement, et de renforcer leurs capacités dans ces domaines.

Il est impossible de parvenir à l'égalité des sexes sans liberté ni paix. En Afghanistan où la guerre empêche les femmes d'exercer leur droit à l'éducation et à l'emploi depuis de nombreuses années, le pouvoir des médias sociaux fournit des moyens de contrôle alternatifs. L'autonomisation des femmes dans la sphère politique est une nécessité aux fins de contrôle efficace de l'action gouvernementale et une condition fondamentale à l'avancement vers l'égalité des sexes. Le Bahreïn a déclaré qu'il était primordial que les femmes jouissent de tous les droits fondamentaux, y compris le droit de recevoir une éducation de qualité. Le Mexique a noté que pour qu'un changement structurel puisse s'opérer les hommes devaient faire de la place pour les femmes.